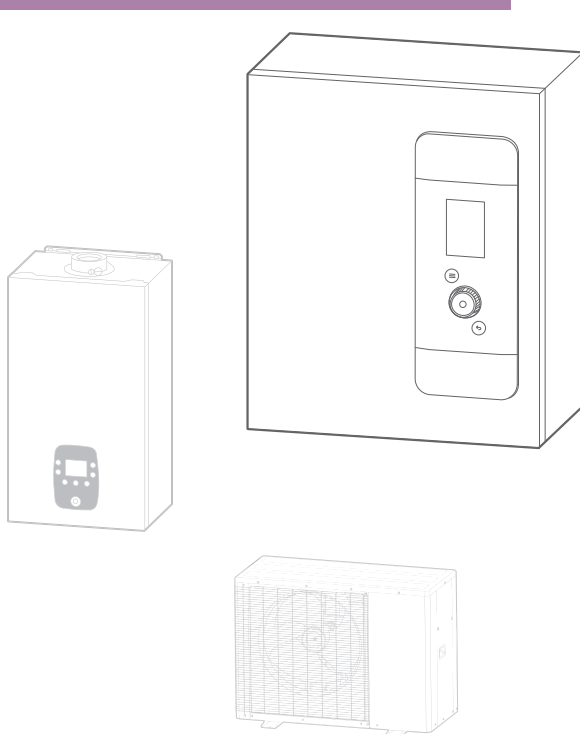


Hybea

Pompe à chaleur hybride murale

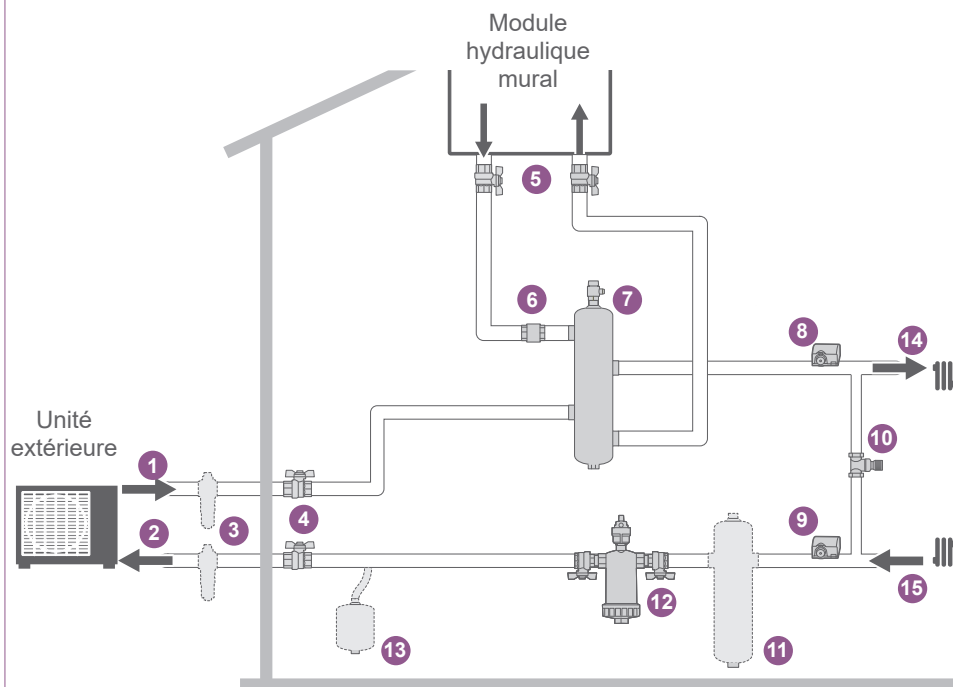


Sommaire

- 2 -  - Installateur
- 4 -  - Mise en Service
- 8 -  - Mode secours
- 10 -  - Utilisateur



Schéma hydraulique

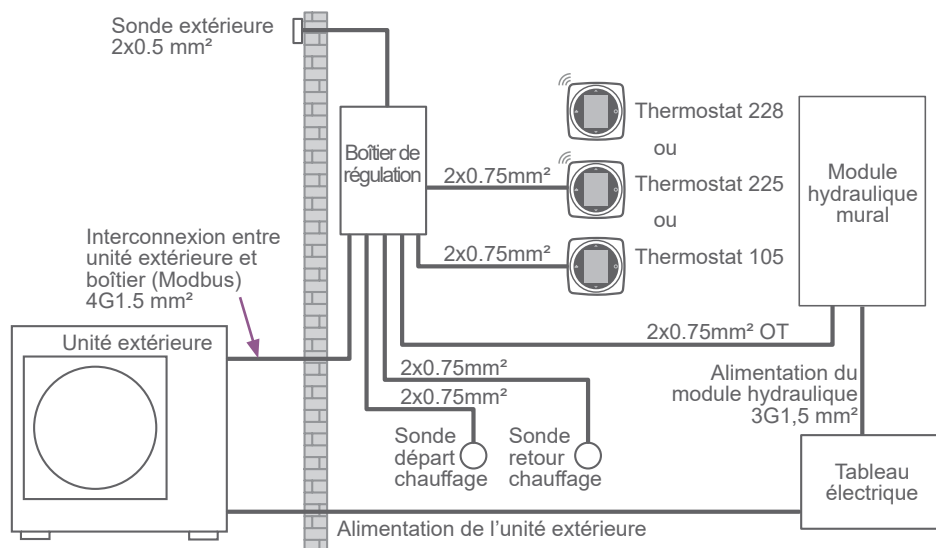


- 1 - Raccord départ unité extérieure
- 2 - Raccord retour unité extérieure
- 3 - Vannes antigel (option)
- 4 - Vannes d'arrêt 1" MM (non fournies)
- 5 - Vannes d'arrêt 3/4" MM (non fournies)
- 6 - Clapet antiretour 1" FF
- 7 - Purgeur et bouteille de découplage (1" M)
- 8 - Sonde température départ

- 9 - Sonde température retour
- 10 - Soupape de pression différentielle 3/4" FF (option, non fournie)
- 11 - Ballon tampon (option)
- 12 - Pot à boues 3/4" MM
- 13 - Vase d'expansion (option)
- 14 - Départ chauffage (1 circuit)
- 15 - Retour chauffage (1 circuit)

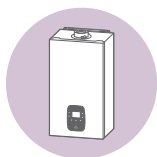


Schéma de câblage



Pour plus de détails,
se référer à la notice d'installation.

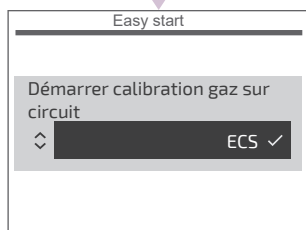
Module Hydraulique mural



1



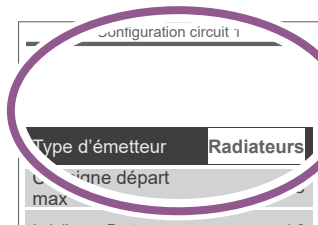
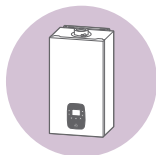
6



1. J'allume ma chaudière.
2. Je réalise l'Easy Start Naema.
3. Je démarre la calibration du gaz sur l'ECS.
4. Je réalise un soutirage en ouvrant mon robinet d'eau chaude.
5. J'effectue mon contrôle de combustion.



Module Hydraulique mural



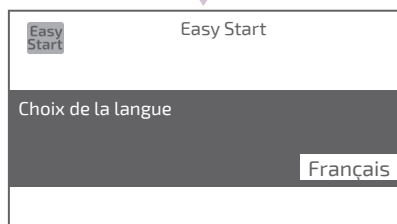
Sur le module hydraulique, même si l'émetteur est un **plancher chauffant** : Toujours régler le type d'émetteur sur "**Radiateurs**".

Boîtier de régulation

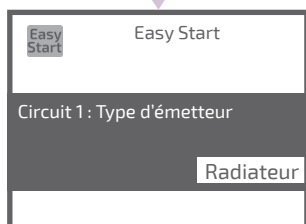


Je vérifie que mon boîtier de régulation est entièrement câblé avant de l'allumer.

1



X



6. Je réalise l'Easy Start du système Hybea.

7. Je déclenche un cycle de purge d'air.

Boîtier de régulation

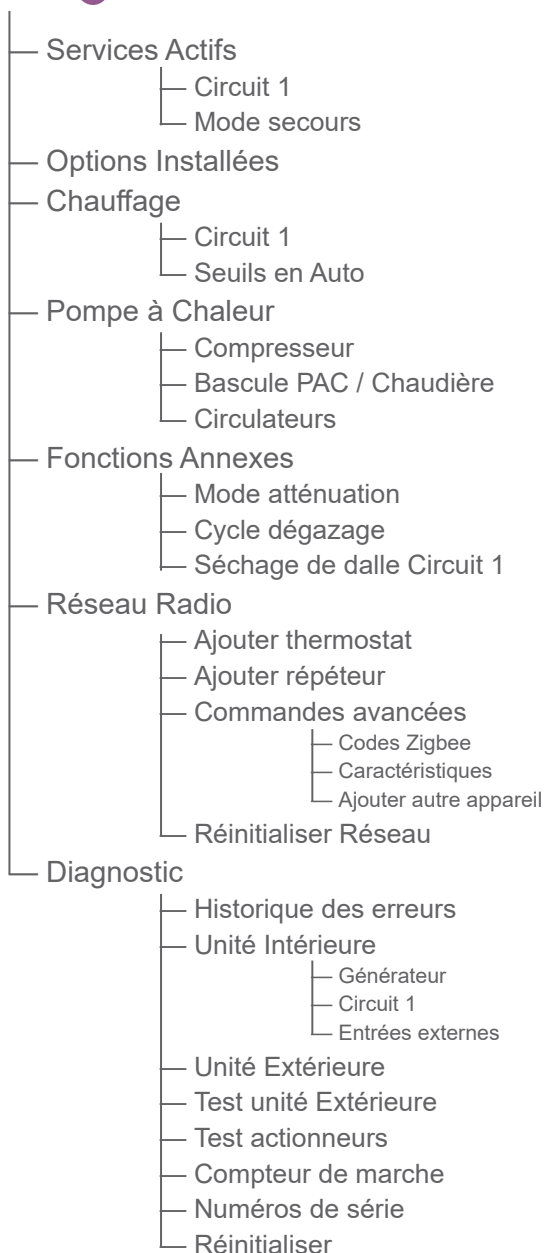


Pompe à chaleur Bascule PAC / Chaudière	
Critère de bascule	
Selon COP	
Plage de COP	2.3
Temps mini PAC	30 min
PAC interdite si T° extérieure <	-2°C
PAC interdite si consigne départ >	57°C
Commutation à	100°C.min

- Je règle mon mode de bascule Hybride dans le menu installateur > Pompe à chaleur > Bascule PAC / Chaudière.



Menu Installateur



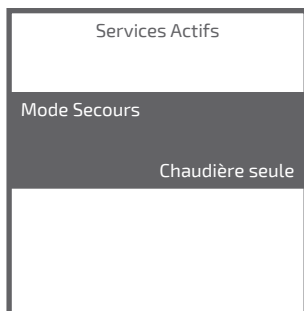
Erreur "G6.xx : Erreur unité extérieure"



J'ai une panne sur le **circuit frigo**

→ J'active le mode secours Chaudière seule dans le menu :

Services Actifs > Mode secours



→ Production par :



Module hydraulique mural

→ Modes disponibles :



Oui



Oui





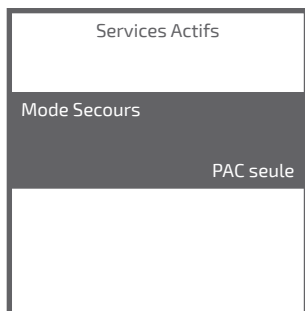
Erreur "G59.XX : Erreur chaudière"



J'ai une panne sur le **circuit chaudière**

→ J'active le mode PAC seule dans le menu :

Services Actifs > Mode secours



→ Production par :



PAC

→ Modes disponibles :



Oui



Non



Je mets à jour le coût des énergies



→ Je règle mes coûts dans le menu :

Suivi des énergies
> Coût des énergies

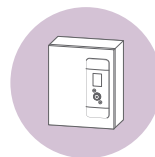
Coût des énergies	
Prix de l'électricité	
	13 cts/kWh
Prix élec. Heures Pleines	
	16 cts/kWh
Prix élec. Heures Creuses	
	9 cts/kWh
Prix du gaz	
	20 cts/kWh



Je m'absente



→ Programmation chauffage

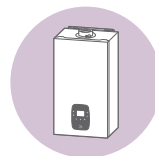


1. J'agis sur mon thermostat ou sur mon boîtier de régulation dans le menu Absence.

Absence		
Début		
<u>31</u>	<u>Janvier</u>	<u>03 : 00</u>
Fin		
<u>---</u>	<u>Janvier</u>	<u>00 : 00</u>



→ Programmation eau chaude sanitaire



2. J'agis sur mon module hydraulique mural pour couper l'ECS dans le menu : Services actifs > ECS > Arrêt

Services actifs	
ECS	Arrêt
Circuit 2	Marche
ECS	Marche

Date de la mise en service :

Coordonnées de votre installateur chauffagiste ou service après-vente.

Fin de vie de l'appareil



Le démantèlement et le recyclage des appareils doivent être pris en charge par un service spécialisé. En aucun cas les appareils ne doivent être jetés avec les ordures ménagères, avec les encombrants ou dans une déchèterie.

En fin de vie de l'appareil, veuillez contacter votre installateur ou le représentant local pour procéder au démantèlement et recyclage de cet appareil.



Cet appareil est identifié par ce symbole. Il signifie que tous les produits électriques et électroniques doivent être impérativement séparés des déchets ménagers.

Un circuit spécifique de récupération pour ce type de produits est mis en place dans les pays de l'Union Européenne (*), en Norvège, Islande et au Liechtenstein.

N'essayez pas de démonter ce produit vous-même. Cela peut avoir des effets nocifs sur votre santé et sur l'environnement.

Le retraitement du liquide réfrigérant, de l'huile et des autres pièces doit être réalisé par un installateur qualifié conformément aux législations locales et nationales en vigueur.

Pour son recyclage, cet appareil doit être pris en charge par un service spécialisé et ne doit être en aucun cas jeté avec les ordures ménagères, avec les encombrants ou dans une déchèterie.

Veuillez contacter votre installateur ou le représentant local pour plus d'informations.

* En fonction des règlements nationaux de chaque état membre.



Points de collecte sur www.quefairedemesdechets.fr